Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge

Herausgeber: Générations

Band: - (2014)

Heft: 62

Artikel: Le vaccin contre la grippe en six questions

Autor: Bernier, Martine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-831420

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le vaccin contre la grippe en six questions

Chaque année, c'est pareil: nous vivons dans la hantise de l'attraper. La solution passe-t-elle par la vaccination? Tour d'horizon avec le docteur Nicolas Senn, médecin adjoint à la Policlinique universitaire de Lausanne.

Est-il vraiment nécessaire de se faire vacciner contre la grippe saisonnière?

L'Office fédéral de la santé publique recommande aux personnes de plus de 65 ans ainsi qu'aux patients atteints d'une maladie chronique, aux femmes enceintes et à toutes les personnes à risque accru de se faire vacciner, oui. Ce qui n'interdit à personne de le faire même si vous ne rentrez pas dans ces catégories! Le personnel soignant fait également partie de ceux qui devraient l'être chaque année.

Le vaccin est-il efficace?

Il est différent et remis à jour chaque année. Il ne fonctionne pas parfaitement, mais assure une protection reconnue dans 60 à 80 % des cas, selon les années. Non seulement on en bénéficie pour soimême, mais il permet aussi de protéger l'entourage en évitant la propagation.

Risque-t-on d'attraper la grippe même après avoir été vacciné?

Il faut savoir que, dans la période à risque, de janvier à mars, la probabilité de contracter le virus de la grippe est de 3-4 %, ce qui constitue un très faible pourcentage. Il existe toute une série d'autres virus, moins dangereux, qui comportent des symptômes similaires et qui représentent la majorité des maladies saisonnières. Quand quelqu'un se fait vacciner, il sera donc protégé de la grippe, mais peut attraper un refroidissement qui n'aura rien à voir avec le virus et ne déclenchera pas de complications aussi sérieuses.

Quels sont les éventuels effets indésirables à craindre?

Ils sont très rares, et lorsqu'il y en a, il s'agit plutôt d'effets locaux comme, pendant quelques jours, une douleur à l'épaule où a été pratiquée l'injection. Dans l'immense majorité des cas, il est bien toléré. En revanche, comme il y a des protéines d'œuf dans la préparation, elle est contre-indiquée pour les personnes très allergiques.



Une injection quasi indolore pour se prémunir de la grippe, l'enjeu en vaut la peine.

5 Quel est le prix du vaccin et est-il remboursé? Il coûte entre 25 et 30 francs et est pris en charge pour toutes les personnes chez qui il est recommandé par l'OFSP, sous réserve du montant de la franchise.

6 Faut-il impérativement se rendre dans un cabinet médical pour se faire vacciner?

En dehors de certaines entreprises qui confient cette tâche à leurs propres équipes, il faut passer par un médecin, car l'injection d'un produit est soumise à une obligation légale exigeant qu'elle soit pratiquée par un docteur, en cas de réaction allergique.

Martine Bernier

- → Le 7 novembre 2014 aura lieu la Journée nationale de vaccination contre la grippe, organisée par les médecins de premier recours. Pour l'occasion, il sera possible de se faire vacciner sans rendez-vous auprès de nombreux cabinets médicaux.
- → Liste des cabinets médicaux participants: www.kollegium.ch